



## MINISTÈRE PUBLIC DU CANTON DU VALAIS

Le ministère public du canton du Valais met au concours le poste suivant, accessible indifféremment aux femmes et aux hommes :

### **1 procureur auprès de l'office central du ministère public, à Sion**

#### **Vos missions :**

- instruire les enquêtes pénales et soutenir l'accusation aux débats des différentes instances de jugement cantonales et fédérales ; l'office central est chargé de traiter les affaires importantes, notamment de criminalité économique ou en lien avec des événements majeurs ou sensibles, l'entraide judiciaire internationale et les conflits de for
- instruire et juger les cas moins importants par voie d'ordonnance pénale
- rendre les décisions de renonciation à l'action publique, de suspension de la procédure, de non-entrée en matière et de classement.

#### **Votre profil :**

- titulaire d'un brevet d'avocat (les titulaires d'une licence, d'une maîtrise, d'un doctorat en droit ou d'un titre académique équivalent sont éligibles s'ils peuvent se prévaloir d'une expérience pratique suffisante)
- solide expérience en matière de procédure pénale
- expérience dans la conduite d'une équipe et de projets complexes
- capacités d'analyse, d'intégration et d'organisation
- esprit d'initiative et de décision, sens de la communication et maîtrise de soi
- grande capacité de travail.

#### **Langue maternelle :**

Française, avec de bonnes connaissances de la seconde langue officielle.

#### **Lieu de travail :**

Office central du ministère public, à Sion.

#### **Taux d'activité :**

90% - 100%.

#### **Entrée en fonction :**

1<sup>er</sup> juillet 2021 ou à convenir.

#### **Statut :**

Fonction de magistrat selon la Loi sur l'organisation de la justice du 11 février 2009.

#### **Renseignements:**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du procureur général ou de son adjoint à Sion (tél. 027 607 84 00).

Votre postulation écrite incluant un curriculum vitae, photo et copie de vos diplômes, attestations et extraits du casier judiciaire et de l'office des poursuites, doit être adressée au ministère public, office central, case postale, 1950 Sion 2 Nord, jusqu'au **12 février 2021** (date du timbre postal).

Sion, le 18 janvier 2021

Le procureur général  
**Nicolas Dubuis**